

# I109 NC - AVENANT n°3

## Aménagement du port de La Turballe Marché de maîtrise d'œuvre

### 1) Identification du pouvoir adjudicateur.

Les ports de Loire-Atlantique  
4 Esplanade Anna Marly  
44600 Saint Nazaire  
02 49 70 04 20

Représenté par : madame Lydia MEIGNEN, Présidente du syndicat mixte Les ports de Loire-Atlantique.

### 2) Identification des titulaires du marché

BRL Ingénierie (mandataire), 1105, avenue Pierre Mendès France - BP 94001 - 30001 Nîmes Cedex 5.

SCE Ingénieurs Conseils 4 rue René Viviani CS 26220 – 44262 Nantes Cedex 2.

### 3) Objet du marché

Marché n° I109NC de maîtrise d'œuvre du projet d'aménagement du port de La Turballe notifié le 25 avril 2019.

Montant du marché initial :

Tranche Ferme	945 287.00 euros HT
Tranche optionnelle n°1 :	374 615.00 euros HT
Montant total HT :	1 319 902.00 euros HT

Avenant n°2 :

Tranche Ferme	+ 528 512.04 euros HT
Tranche optionnelle n°1 :	- 57 504.69 euros HT
Montant total HT :	471 007.35 euros HT

4) **Objet de l'avenant n°3 :**

L'avenant n°3 est lié à l'extension de la mission de maîtrise d'œuvre correspondant à :

-La réalisation anticipée et l'optimisation des darses, notamment :

Le doublement de la poutre centrale pour permettre une utilisation en simultané des 2 élévateurs,

La création d'un escalier améliorant la sécurité des plaisanciers,

La création de fosses pour le stockage des lests nécessaires au contrôle de l'élévateur,

Le système de guidage flottant pour la darse plaisance.

-La verticalisation de la cale de mise à l'eau ;

-L'optimisation suivant 4 scénarii du plan du bassin de plaisance ;

-De petites missions complémentaires (poteau incendie, interface avec EDF, réseaux...)

**Montants HT de l'avenant n°3**

Tranche Ferme :	58 988.00 euros HT
Tranche optionnelle 1 :	51 719.00 euros HT
Total montant HT de l'Avenant n° 3 :	110 707.00euros HT

**Nouveaux montants HT du marché**

Tranche Ferme :	1 532 787.04 euros HT
Tranche optionnelle 1 :	368 829.31 euros HT
Total montant HT du marché :	1 901 616.35 euros HT

Conformément au tableau ci-dessous

	Forfait provisoire HT	Avenant n°2 HT	<b>Avenant n°3 HT</b>	Total HT
Tranche Ferme	945 287.00	+ 528 512.04	<b>58 988.00</b>	1 532 787.04
Tranche Optionnelle n°1	374 615.00	-57 504.69	<b>51 719.00</b>	368 829.31
Total HT	1 319 902.00	471 007.35	<b>110 707.00</b>	1 901 616.35

La répartition des honoraires évolue ainsi

	Forfait provisoire HT	Après avenant n°2 (montants HT)	Après avenant n°3 (montants HT)
BRL	579 097.00	839 955.35	874 527.35
SCE	740 805.00	950 954.00	1 027 089.00
Total HT	1 319 902.00	1 790 909.35	1 901 616.35

A ce stade, les travaux engagés (phase 1 et phase 2.1) représentent un taux d'activation de la Tranche Optionnelle n°1 du marché de maîtrise d'œuvre de 83%. Le montant à valoir sur les potentiels travaux de phase 2.2 est de 2 365 373€HT.

#### 5) Signature du titulaire

Nom, prénom et qualité du signataire :

Date et lieu de signature :

Signature :

#### 6) Signature du pouvoir adjudicateur

À Saint-Nazaire,

le

Signature